

CHASUBLE DE SIGNALISATION HAUTE VISIBILITÉ - POLICE MUNICIPALE



74,40€ TTC soit 62,00€ HT

UGS : CHASUPM | Catégories : [EPI](#), [Chasubles haute visibilité](#)

DESCRIPTION DU PRODUIT

Chasuble :

Maille jaune fluorescente 100% polyester 125 g/m².

Maille bleu marine +/- 160 g/m²

Pourtour de la chasuble souligné par un biais bleu marine.

Velcro de réglage de chaque côté :

- Face velours :

1 velcro de 5 cm coupé sur 5 cm, coloris noir.

2 velcros de 2cm coupé sur 5 cm, couleur gris clair

- Face crochet :

Velcro plaque sur la bande rétroréfléchissante venant du dos, largeur 5 cm, coloris noir.

Velcros plaqués sur la bande rétroréfléchissante.

2 bretelles rétroréfléchissantes microprismatiques grises de 5 cm cousues dos et devant.

1 ceinture rétroréfléchissante microprismatique grise de 5 cm cousue.

1 bandeau rétroréfléchissant microprismatique sérigraphié POLICE MUNICIPALE cousu dos et devant. Dimensions : 28 cm x 13 cm.

Matières premières :

Maille jaune fluorescente 100% polyester. Poids : 125 g/m².

Bandes rétroréfléchissantes microprismatiques grises. 100 cycles de lavage à 60°C (selon ISO 6330 méthode 2A).

Couleur :

Jaune / Bleu

Stockage :

La chasuble POLICE MUNICIPALE est conditionnée dans un emballage individuel transparent.

Le produit doit être stocké dans son emballage d'origine dans un endroit frais, sec et à l'abri de la lumière.

Entretien :

L'entretien s'effectue par lavage à 40°C.

50 cycles de lavage sont autorisés (selon ISO 6330 méthode 5A).

Le chlorage, le repassage, le nettoyage à sec et le séchage en tambour sont interdits.

Conformité et Attestation d'Examen CE de Type :

La conformité aux exigences essentielles listées dans l'annexe II de la Directive 89/686, paragraphes 1.1 – 1.2 – 1.3 – 1.4 – 2.2 – 2.13

– 3.7, a été vérifiée en utilisant les normes harmonisées suivantes :

– EN 471 + A1 pour les vêtements de signalisation à haute visibilité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Poids 0,2 kg
Code EAN 3760387064821

IL N'Y A PAS ENCORE DE CRITIQUES.

REMARQUES
